

Coopération franco - malgache



La coopération franco-malgache

pour
l'environnement

2005



Le président Marc Ravalomanana l'a exprimé fortement, à Paris en janvier dernier, à l'occasion de l'ouverture de la Conférence internationale « Biodiversité : Science et Gouvernance », Madagascar est un pays d'une richesse exceptionnelle ... par sa biodiversité.

La fragilité de ce patrimoine naturel d'intérêt mondial dont la mise en valeur peut grandement contribuer aux objectifs de développement économique et social, justifie le soutien constant de la France à la politique environnementale de Madagascar.

Cet engagement se traduit par la mobilisation, dans le cadre du Programme Environnemental, de tous les outils de coopération de la France : Fonds Français pour l'Environnement Mondial, Fonds de Solidarité Prioritaire, Agence Française de Développement, coopération décentralisée et coopération non gouvernementale, instituts de recherche pour le développement.

Le vaste champ des problématiques traitées et la diversité des partenariats ne permettent pas toujours de situer et d'apprécier l'importance de la coopération franco-malgache dans ce secteur prioritaire pour le Président Chirac comme pour le Président Ravalomanana.

J'espère que les fiches synthétiques réunies ici permettront à chacun de mieux connaître l'action de la France pour l'environnement de Madagascar, sa conservation et sa mobilisation au service du développement.

Catherine BOIVINEAU
Ambassadeur de France à Madagascar

Ce fascicule contient huit fiches thématiques présentant les acteurs publics de la Coopération Française à Madagascar et les projets de la coopération franco-malgache dans le domaine de l'environnement.

SOMMAIRE

Ce fascicule contient huit fiches thématiques présentant les acteurs publics de la Coopération Française à Madagascar et les projets de la coopération franco-malgache dans le domaine de l'environnement.

- 1. Les acteurs publics français dans le domaine de l'environnement*
- 2. L'exploitation durable des forêts*
- 3. Les filières de valorisation de la biodiversité*
- 4. La gestion et la protection des corridors*
- 5. La gestion décentralisée des ressources naturelles*
- 6. La conservation de la biodiversité*
- 7. L'agriculture écologique*
- 8. La gestion durable de la pêche*

CONTACTS

Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC)

Ambassade de France – B.P. 834 Antananarivo

Tél. : 20.22.398.17 / Fax : 20.22.398.37

Agence Française de Développement (AFD)

Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Ambohitovo – Antananarivo

Tél. : 20.22.200.46 / Fax : 20.22.347.94

Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)

Ampandranomby – B.P. 853 Antananarivo

Tél : 20.22.406.23 / Fax : 20.22.408.21

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Lot VA 26 E Tsiadana – B.P. 434 Antananarivo

Tél. : 20.22.330.98 / Fax : 20.22.369.82

Crédits photos

1. G. Moynet
2. G. Moynet, E. Belvaux, P. Montagne, S. Carrière, P. Méral, P. Danthu
3. E. Belvaux, S. Carrière, P. Méral, P. Danthu, H. Andriambahoaka
4. G. Moynet, P. Montagne, J. Pollini, O. Behra, A. Toillier, G. Rambeloarisoa, S. Nambena
5. E. Belvaux, P. Montagne, P. Danthu, Fanamby, P. Méral, IRD
6. G. Moynet, E. Belvaux, Megaptera, J.L. François
7. O. Husson, B. Gastineau, A. Ratnadass, A. Toillier, E. Belvaux, P. Méral
8. G. Moynet, X. Vincent / GAPCM / REFRIGEPECHE / IFREMER, E. Belvaux, IRD, Megaptera

Couverture : A. Moynet



1. ACTEURS PUBLICS FRANÇAIS DE LA COOPÉRATION FRANCO-MALGACHE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France met en œuvre les actions de coopération bilatérale financées par le Ministère Français des Affaires Etrangères et définies conjointement par les autorités françaises et malgaches. La Coopération Française met à disposition des assistants techniques permanents auprès de certains services et organisations, liés ou non à des projets français. Il gère les projets du Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP), objet de conventions entre les Etats, et le Fonds Social de Développement (FSD) qui appuie la société civile. Le SCAC offre des bourses d'études supérieures, en co-tutelle entre les universités malgaches et les universités françaises.

- Le projet du Fonds de Solidarité Prioritaire " CONTRIBUTION A UNE GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES " (FSP GDRN – 2003/2006) a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre d'une politique cohérente de gestion équitable des ressources naturelles renouvelables, en vue d'une réduction de la pauvreté.



Fonds de Solidarité Prioritaire
Gestion Décentralisée
des Ressources Naturelles

- Le projet du Fonds de Solidarité Prioritaire " PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL A LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE A MADAGASCAR " (FSP FORMA- 2003/2006) vise à conforter l'organisation institutionnelle de la recherche à Madagascar et à soutenir certains programmes de recherche conduits en partenariat entre institutions françaises et malgaches en consortium.



- Le projet du Fonds de Solidarité Prioritaire " RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES DU SECTEUR TOURISTIQUE EN PARTENARIAT AVEC LE SECTEUR PRIVE " (2003/2005) a pour finalité d'accroître le nombre d'entrées touristiques dans le cadre du développement d'un tourisme durable et responsable.
- Le Fonds Social de Développement (FSD) vise à financer des projets de développement proches des populations qui en sont directement et à la fois les instigateurs et les bénéficiaires.



L'Agence Française de Développement (AFD), établissement public industriel et commercial (EPIC), sous tutelle des Ministères de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, des Affaires Etrangères et de l'Outre-mer, contribue au financement de projets de développement des Etats, des collectivités territoriales ou d'autres institutions publiques. C'est l'opérateur pivot de l'aide bilatérale française dans de nombreux secteurs dont l'environnement, l'agriculture et la pêche. En outre, l'Agence et sa filiale Proparco soutiennent le développement du secteur privé par des crédits et d'autres instruments financiers. Trois projets environnementaux sont financés à Madagascar :

- La mise en valeur et la protection des bassins versants du Lac Alaotra, réalisé par le CIRAD
- La diffusion des techniques agro-écologiques, cofinancé par le FFEM et réalisé par le Groupement de Semis Direct de Madagascar (GSDM/CIRAD)
- La gestion durable de la ressource crevettière, cofinancé par le FFEM et réalisé par le Groupement des Aquaculteurs et des Pêcheurs de Crevettes de Madagascar (GAPCM)



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM).

Créé à la suite du Sommet de Rio, ce fonds vise une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement mondial dans les projets de développement durable. Sa gestion est assurée par l'AFD. Les actions soutenues à Madagascar concernent principalement la biodiversité et la lutte contre la dégradation des sols. Outre les deux actions cofinancées avec l'AFD, les projets soutenus par le FFEM sont :

- Le projet de conservation et de développement du plateau calcaire Mahafaly mis en œuvre par le WWF
- Les Projets Pilotes de Protection et de Valorisation de la Biodiversité, mis en œuvre par l'URP Forêts et Biodiversité et le WWF



Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) est un organisme public à caractère industriel et commercial sous la tutelle des ministères français chargés de la Recherche et de la Coopération. Ses champs de recherche couvrent les sciences du vivant et les sciences sociales. Ils s'appliquent à l'agriculture, à la forêt, à l'élevage, à la gestion des ressources naturelles, à l'agro-alimentaire, aux écosystèmes et aux sociétés. Ils concernent aussi bien les filières de production que les territoires.

Le CIRAD a une activité importante de formation, d'enseignement et d'appui institutionnel. A Madagascar le CIRAD est notamment impliqué dans deux "Unités de Recherche en Partenariat" (URP) où toutes les activités sont programmées et réalisées conjointement par des équipes franco-malgaches (Fofifa, CIRAD, ESSA, Universités).

- **L'URP Forêts et Biodiversité (F&B)** sur la gestion de la biodiversité forestière. Ces travaux visent à concilier la conservation du patrimoine forestier malgache (durabilité écologique et viabilité économique) et le bien-être des populations (équité sociale).
- **L'URP Systèmes de Culture et Rizicultures Durables (SCRID)** sur les systèmes de riziculture pluvial et les techniques de semis direct sur couverture végétale. L'enjeu majeur de ces travaux est l'augmentation durable de la production rizicole, par l'amélioration de la productivité et de la durabilité technique et socio-économique de ces systèmes.



Le CIRAD participe par ailleurs à plusieurs programmes de recherche et de développement en réponse à des appels d'offres financés ou non par la France, comme l'évaluation de la biodiversité et la conservation des ressources génétiques des baobabs et des palissandres (CORUS, France), la prise en compte des savoirs locaux dans la gestion des écosystèmes (DURAS, France) ou la restauration et la multi-fonctionnalité des paysages forestiers dégradés (INCO, Europe).



L'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, sous tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération.

L'IRD a trois missions fondamentales : la recherche, l'expertise et la formation. Il propose à ses partenaires scientifiques et acteurs du développement des recherches sur les questions nécessitant un recours aux sciences du vivant et aux sciences économiques et sociales.

Les travaux de l'IRD sont centrés sur les relations entre l'homme et son environnement, dans la perspective d'un développement durable. Un protocole d'accord de coopération en matière de recherche scientifique a été signé avec le Gouvernement Malgache pour poser les principes généraux de la coopération entre l'IRD, le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (MENRS) et les institutions malgaches, publiques ou privées.

Les activités de l'IRD sont organisées en Unité de Recherche qui se font toujours en partenariat avec une institution malgache.

Les quatre unités de recherche ayant un lien avec l'environnement sont les suivantes:

- **Patrimoines Naturels, Territoires et Identités** qui mène une réflexion interdisciplinaire sur les stratégies locales et les processus de construction de territoires et de patrimoines naturels et sur leur efficacité en termes de gestion durable de la biodiversité.
- **Economie et Gouvernance de l'Environnement et des Ressources naturelles (EGER)** en partenariat avec le C3ED M (Centre d'Economie et d'Ethique pour l'Environnement et le Développement à Madagascar) qui a pour objectif l'étude des politiques environnementales et de la gestion locale des ressources naturelles.
- **Gestion des Espaces Ruraux et de l'Environnement à Madagascar (GEREM)** qui est centré sur les relations entre les pratiques d'exploitation et la dynamique des milieux forestiers dans le corridor de Fianarantsoa
- **Dynamique, Démographie et Développement Durable dans les Hautes Terres (4D)** qui a pour but de comprendre les interactions entre les stratégies des individus et des communautés et les modes d'exploitation des ressources naturelles.



2. EXPLOITATION DURABLE DES FORETS

Coopération franco-malgache



Les forêts constituent l'une des ressources naturelles renouvelables les plus importantes de Madagascar. La population est très dépendante de ces écosystèmes qui lui procurent bois de chauffe, charbon et bois d'œuvre mais aussi des produits non ligneux comme les plantes médicinales. Réservoir de la biodiversité malgache, les forêts génèrent indirectement des revenus liés à l'écotourisme.

Les forêts naturelles couvrent plus de 13 millions d'ha soit la quasi totalité de la surface boisée. Les plantations ne représentent qu'une part infime de la surface et sont surtout destinées à l'exportation et au bois énergie. Pour concilier le développement économique et social avec la gestion durable des forêts et la conservation de la biodiversité, les transferts de gestion permettent, sur une base contractuelle, une gestion raisonnée des forêts par les populations locales.



Reconstitution forestière après exploitation (FSP GDRN)



Filière bois-énergie (FSP GDRN)



Protection et valorisation de la biodiversité (FFEM)



Conservation et restauration des mangroves (FSP GDRN)



Conservation d'espèces rares (FSP GDRN)



Économie et gouvernance de l'environnement (IRD)



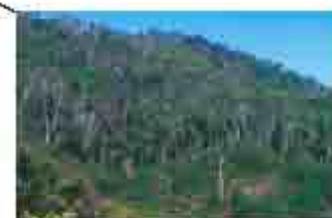
Conservation et développement du plateau Mahafaly (FFEM)



Filière bois d'œuvre (FSP GDRN)



Bassins versants du lac Alaotra (AFD)



Gestion des espaces ruraux et de l'environnement (IRD)

Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les résultats et activités suivants :

- 1.2 : Les écosystèmes forestiers sont gérés de manière durable
- 1.2.1 Les forêts sont gérées rationnellement
- 1.2.2 L'augmentation de la couverture des forêts artificielles
- 1.2.3 L'amélioration de la gestion des combustibles ligneux

Projets Pilotes de Protection et de Valorisation de la Biodiversité

Financement : AFD / FFEM **Maître d'ouvrage :** MINENVEF **Maîtrise d'œuvre :** URP F&B, WWF

Localisés à Didy, au sein du couloir Zahamena-Moramanga à l'Est, et à Antsalova, dans la région de Bemaraha à l'Ouest, ces projets pilotes visent à développer des systèmes de gestion durable de la biodiversité permettant le développement économique des populations locales. Les trois composantes du programme sont l'implication des instances locales, la sécurisation des utilisateurs dans la gestion de l'environnement et la promotion des entreprises de valorisation rationnelle et durable des ressources naturelles et de leurs produits. Une des actions de ce projet concerne la mise en place de transferts de gestion au profit des populations locales.

Projets d'appui au secteur forestier

Financement : FSP GDRN **Maître d'ouvrage :** MINENVEF **Maîtrise d'œuvre :** URP F&B, WWF

- Appui aux professionnels du secteur forestier
- Appui à l'Observatoire du Secteur Forestier
- Appui au développement durable de la filière Goélette
- Mise en place des commissions forestières
- Appui technique et financier aux CIRIEEF
- Etude de la reconstitution forestière après exploitation

Conservation et développement du plateau calcaire Mahafaly

Financement : FFEM **Maîtrise d'ouvrage :** MINENVEF **Maîtrise d'œuvre :** WWF

Le plateau calcaire Mahafaly, bien que faiblement peuplé, est soumis à la pression démographique des zones environnantes qui se traduit par des besoins croissants en produits forestiers et par l'expansion de l'agriculture itinérante et de l'élevage. L'un des cinq volets de ce programme concerne l'identification d'alternatives au charbon de bois. L'objectif est d'étudier le potentiel du charbon fossile de sakoa mais aussi de créer des plantations forestières pour le bois d'œuvre et le bois de construction.

Projets d'appui au secteur forestier

Financement : FSP GDRN **Maîtrise d'ouvrage :** MINENVEF **Maîtrise d'œuvre :** URP F&B, WWF, ONG FFA

- Appui à la filière bois-énergie à Mahajunga
- Conservation et restauration des Mangroves (Tsiribihina)
- Identification de projets d'appui à la filière carbone par le reboisement et l'évitement des défrichements

Bassins versants du Lac Alaotra

Financement : AFD **Maître d'ouvrage :** MAEP **Maîtrise d'œuvre :** CIRAD **Partenaires :** GSDM, VSF, TAFA

La région du lac Alaotra est l'une des plus grandes zones rizicoles avec plus de 80 000 ha de rizières. Cette plaine est menacée par l'érosion due à l'expansion de l'agriculture associée à des pratiques culturales et pastorales particulièrement érosives sur des sols fragiles. Les autres préoccupations majeures sont la stagnation de la production rizicole et la maintenance des infrastructures hydrauliques. L'objectif de ce projet est d'accroître et de sécuriser le revenu des agriculteurs tout en préservant cet environnement fragile. Dans cette optique le projet travaille sur le développement du reboisement et de l'agroforesterie.

Restauration des biens et services forestiers dans un paysage de l'Est de Madagascar

Financement : Ministère français des Affaires Etrangères **Maîtrise d'œuvre :** WWF

Le reboisement s'est jusqu'à présent concentré sur des espèces exotiques qui répondent surtout aux besoins en bois-énergie. Ce projet repose sur l'intégration des besoins des populations locales dans un cadre plus large de reboisement et de conservation de la biodiversité. Il est localisé sur la zone du corridor forestier de l'Est entre les communes de Fandriana et de Marolambo. Les objectifs sont de parvenir à une vision commune entre les acteurs clefs, d'augmenter la capacité locale à gérer

Economie et Gouvernance de l'Environnement et des Ressources Naturelles

Partenaires: Université d'Antananarivo (CE3DM), IRD

Le programme EGER a pour objectif d'étudier les politiques environnementales et la gestion locale des ressources naturelles notamment dans la région du Sud-Ouest. Un des thèmes de recherche concerne notamment la déforestation.

Gestion des Espaces Ruraux et de l'Environnement à Madagascar

Partenaires: CNRE, FOFIFA, Universités d'Antananarivo et de Fianarantsoa, IRD

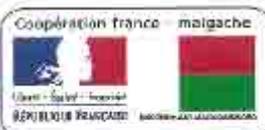
Le programme GEREM porte sur l'analyse des interrelations entre les pratiques d'exploitation et la dynamique des milieux forestiers et plus particulièrement sur la compréhension des processus de déforestation, au niveau du corridor de Fianarantsoa. L'objectif est de faire converger les approches agronomiques, écologiques et en sciences humaines. L'exploitation de la forêt pour la production de bois fait partie de l'étude des systèmes d'exploitation.

Forêts et Biodiversité

Financement : CIRAD, FSP FORMA **Partenaires :** FOFIFA, ESSA, CIRAD

Cette Unité de Recherche en Partenariat travaille sur neuf thèmes en lien avec le secteur forestier; dont les modes de gestion, le tavy, les transferts de gestion, la régénération et la propagation, la diversité génétique ou le fonctionnement des écosystèmes. Elle réalise aussi pour le FSP GDRN une étude sur l'évaluation de la ressource et la conservation de quelques essences rares, menacées ou utiles des forêts sèches du Sud-Ouest.

3. FILIERES DE VALORISATION DE LA BIODIVERSITE



Outre des productions traditionnelles comme l'apiculture, la nature malgache, avec un taux d'endémisme supérieur à 80%, recèle un potentiel unique pour le développement de nouvelles filières. Ces productions peuvent être destinées au marché local, national ou à l'exportation.

L'importance économique de ces produits issus de la biodiversité est considérable comme le prouve l'exploitation de certains produits forestiers non ligneux.

Les plantes aromatiques et médicinales et les huiles essentielles représentent ainsi 40% de la valeur globale des produits forestiers exportés. Cette fiche thématique présente les projets traitant, au moins pour une partie de leurs activités, de la valorisation de filières issues de la biodiversité et de la gestion durable de la ressource associée.



Protection et valorisation de la biodiversité (FFEM)



Forêts et biodiversité (CIRAD / FSP FORMA)



Economie et gouvernance de l'environnement (IRD)



Forêts et biodiversité (CIRAD / FSP FORMA)



Conservation et développement du plateau Mahafaly (FFEM)



Gestion des espaces ruraux et de l'environnement (IRD)

Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les résultats et activités suivants:

1.1.3 les filières de la biodiversité sont valorisées durablement

- a. mettre en œuvre des approches de valorisation économique de la biodiversité*
- b. réorganiser la gestion des espèces commercialisées et commercialisables.*

Projets d'appui au développement de nouvelles filières issues de la biodiversité

Financement : FSP GDRN

Maître d'ouvrage : MAEP

Maîtrise d'œuvre : URP F&B, SAHA, SNGF...

- Etude de la filière apiculture en vue du développement des exportations
- Gestion communautaire et valorisation économique des ressources naturelles renouvelables dans le Menabe
- Etude de la filière raphia dans les provinces d'Antananarivo et de Mahajunga
- Définition des normes d'exploitation durable d'une espèce productrice d'huile essentielle (*Ravensara aromatica*)
- Plan d'action national pour la gestion durable d'une plante médicinale (*Prunus africana*)

Projets Pilotes de Protection et de Valorisation de la Biodiversité

Financement : AFD / FFEM

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Maîtrise d'œuvre : URP F&B, WWF

Ce projet cherche à développer des actions de responsabilisation des instances locales dans la gestion de la biodiversité qui sécurisent la durabilité des activités et appuient les possibilités de valorisation économique des ressources naturelles. Il porte sur deux sites distincts : Antsalova et Didy. Un des thèmes de ce projet concerne le développement de nouvelles filières telles que la collecte d'œufs de crocodile, les huiles essentielles, l'apiculture, la pêche d'anguilles ou la valorisation des cypéracées, plantes utiles localement pour la confection d'objets utilitaires et artisanaux.

Conservation et développement du plateau calcaire Mahafaly

Financement : FFEM

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Maîtrise d'œuvre : WWF

Ce projet du WWF porte sur une grande zone de forêt primaire, d'où proviennent 75% des plantes médicinales utilisées à Madagascar. Bien que faiblement peuplé, ce plateau est soumis à la pression démographique des zones environnantes qui se traduit par des besoins croissants en produits forestiers et l'expansion de l'agriculture itinérante et de l'élevage.

Projets d'appui au développement de nouvelles filières issues de la biodiversité

Financement : FSP GDRN

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Partenaires: URP F&B, SAGE/DGEF, Autorités scientifiques CITES

- Projet de loi portant régime d'accès aux ressources génétiques et au partage équitable des bénéfices qui en découlent (CDB)
- Législation, contrôle des flux et fiscalité des produits forestiers ligneux et non ligneux (bois d'œuvre, charbon de bois, huiles essentielles, plantes aromatiques et médicinales...)
- Révision de la législation sur la chasse, la pêche et la protection de la faune
- Appui à la mise en œuvre du plan d'action national « CITES »

Forêts et Biodiversité

Financement : CIRAD, FSP FORMA

Partenaires : FOFIFA, ESSA, CIRAD

Cette Unité de Recherche en Partenariat a pour objectif de renforcer par la recherche scientifique les bases et les modalités de gestion de la biodiversité forestière en conciliant durabilité écologique, viabilité économique et équité sociale. Un des thèmes de recherche porte sur la valorisation économique des huiles essentielles. Un laboratoire de biologie moléculaire a été inauguré au sein de cette unité en 2004.

Economie et Gouvernance de l'Environnement et des Ressources Naturelles

Partenaires: Université d'Antananarivo (CE3DM), IRD

Le programme EGER a pour objectif d'étudier les politiques environnementales et la gestion locale des ressources naturelles notamment dans la région du Sud-Ouest. Un des thèmes de recherche concerne l'analyse socio-économique de la valorisation de la biodiversité par l'algoculture, l'apiculture et les plantes médicinales et plus particulièrement l'opportunité de développement de la filière plantes médicinales dans la forêt des Mikea.

Gestion des Espaces Ruraux et de l'Environnement à Madagascar

Partenaires: CNRE, FOFIFA, Universités d'Antananarivo et de Fianarantsoa, IRD

Le programme GEREM porte sur l'analyse des interrelations entre les pratiques d'exploitation et la dynamique des milieux forestiers et en particulier la compréhension des processus de déforestation, au niveau du corridor de Fianarantsoa. L'objectif est de faire converger les approches agronomiques, écologiques et en sciences humaines. L'étude des filières issues de la biodiversité fait partie de ce projet et porte plus particulièrement sur la collecte d'écrevisses, l'exploitation de bois précieux pour la fabrication de manches d'angady et la récolte de plantes utiles comme les plantes médicinales ou le Pandanus.

4. GESTION ET PROTECTION DES CORRIDORS



Les corridors forestiers sont des couloirs arborés reliant entre elles des zones forestières plus importantes. Ils assurent la continuité du paysage, ce qui se révèle souvent capital pour la conservation de la biodiversité. Un corridor, pour être efficace, doit permettre la circulation des espèces animales et la propagation des espèces végétales.

La forêt humide de l'Est de Madagascar s'étend du nord au sud de l'île. A différents endroits, les massifs forestiers sont reliés entre eux par des langues étroites de forêts, parfois de moins de 10 km de large. La destruction des habitats naturels est souvent liée à la pauvreté des populations rurales et aux techniques agricoles utilisées. Il faut d'une part, évaluer et comprendre les processus de déforestation et d'autre part, proposer des alternatives pour une gestion durable des terres agricoles permettant le développement économique et social des populations locales et la protection des fonctions du couvert forestier et de sa biodiversité.



ONG F.F.A. (FSD)



Protection et valorisation de la biodiversité (FFEM)



ONG L'Homme et l'Environnement (FSD)



Restauration des biens et services forestiers (M.A.E.)



Gestion des espaces ruraux et de l'environnement (IRD)

Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les résultats et activités suivants:
1.1.2 Des alternatives de développement durable sont mises en œuvre
1.2 : Les écosystèmes forestiers sont gérés de manière durable

Investissement pour une productivité agricole villageoise durable et écologique

Financement : FSD

Maîtrise d'œuvre : L'Homme et l'Environnement (ONG MATE)

Le site de Vohimana est un zone clé du corridor forestier localisée au sud de Mantadia. Avec 900 habitants sur une superficie de l'ordre de 1600 ha, il comporte des zones de forêt naturelle aussi bien que des cultures ou des jachères. Le projet a pour objectif de concilier l'amélioration des conditions de vie de la population locale avec la préservation des fonctions de l'écosystème. Les actions de ce projet portent sur la sécurisation foncière pour contenir l'agriculture itinérante, la valorisation durable des terres avec la lutte contre l'érosion, la sécurité alimentaire par l'intensification des systèmes de cultures, la gestion durable de la forêt avec le reboisement et le développement de l'agroforesterie et la diversification des productions (plantes aromatiques et médicinales et huiles essentielles).

Site web : www.mate.mg

Appui à la subsistance et à l'organisation des ménages paysans pour une transition vers une agriculture durable

Financement : FSD

Maîtrise d'œuvre : F.F.A. (Fanatsarana ni Farim-piainana eny Ambanivohitra)

Les activités de ce projet se déroulent sur trois localités situées sur la RN2 à l'intérieur ou à proximité du corridor forestier et qui représentent chacune un type de végétation différent: jachères, savanes et forêts. L'objectif général est le développement d'une agriculture durable avec une production diversifiée et stable permettant de satisfaire les besoins fondamentaux des ménages tout en protégeant l'environnement. Il s'agit d'initier la transition d'une agriculture itinérante vers une utilisation permanente des sols où le maintien de la fertilité sera assuré par les méthodes de l'agriculture biologique. Les actions portent sur l'extension des surfaces occupées par des rotations culturales, la riziculture irriguée, des vergers mixtes ou des jardins potagers, tout en augmentant les rendements et en diminuant l'abandon de terres et la mise en culture de jachères.

Restauration des biens et services forestiers dans un paysage de l'Est de Madagascar

Financement : Ministère français des Affaires Etrangères- Coopération non gouvernementale

Maîtrise d'œuvre : WWF

Le reboisement s'est jusqu'à présent concentré sur des espèces exotiques qui répondent surtout aux besoins en bois-énergie. Ce projet repose sur l'intégration des besoins des populations locales dans un cadre plus large de reboisement et de conservation de la biodiversité. Il est localisé sur la zone du corridor forestier de l'Est entre les communes de Fandriana et de Marolambo. Les objectifs sont de parvenir à une vision commune entre les acteurs, d'augmenter la capacité locale à gérer ce paysage et de s'assurer que ces activités de restauration puissent être viables sur le long terme.

Projets Pilotes de Protection et de Valorisation de la Biodiversité

Financement : AFD / FFEM

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Maîtrise d'œuvre : URP Forêts & Biodiversité, WWF

Localisés en partie au sein du couloir Zahamena-Moramanga, ces projets pilotes visent à développer des systèmes de gestion durable de la biodiversité permettant le développement économique des populations locales. Les trois composantes du programme sont l'implication des instances locales dans la gestion de l'environnement, la sécurisation des utilisateurs et la promotion des entreprises de valorisation rationnelle et durable des filières issues de la biodiversité. Le projet repose principalement sur la mise en place de plans d'aménagement et de gestion maîtrisés par les populations locales et de transferts de gestion permettant de rationaliser l'exploitation de la forêt.

Gestion des Espaces Ruraux et de l'Environnement à Madagascar

Partenaires: CNRE, FOFIFA, Universités d'Antananarivo et de Fianarantsoa, IRD

Le programme GEREM porte sur l'analyse des interrelations entre les pratiques d'exploitation et la dynamique des milieux forestiers et en particulier la compréhension des processus de déforestation, au niveau du corridor de Fianarantsoa. L'objectif est de faire converger les approches agronomiques, écologiques et en sciences humaines. Il comporte cinq thèmes de recherche : l'évolution du corridor, les systèmes d'exploitation, la dynamique des écosystèmes, la modélisation pour déterminer et tester les mesures à prendre et la conception d'alternatives pour l'exploitation et la réhabilitation des milieux.



Fonds de Solidarité Prioritaire
Gestion Décentralisée
des Ressources Naturelles



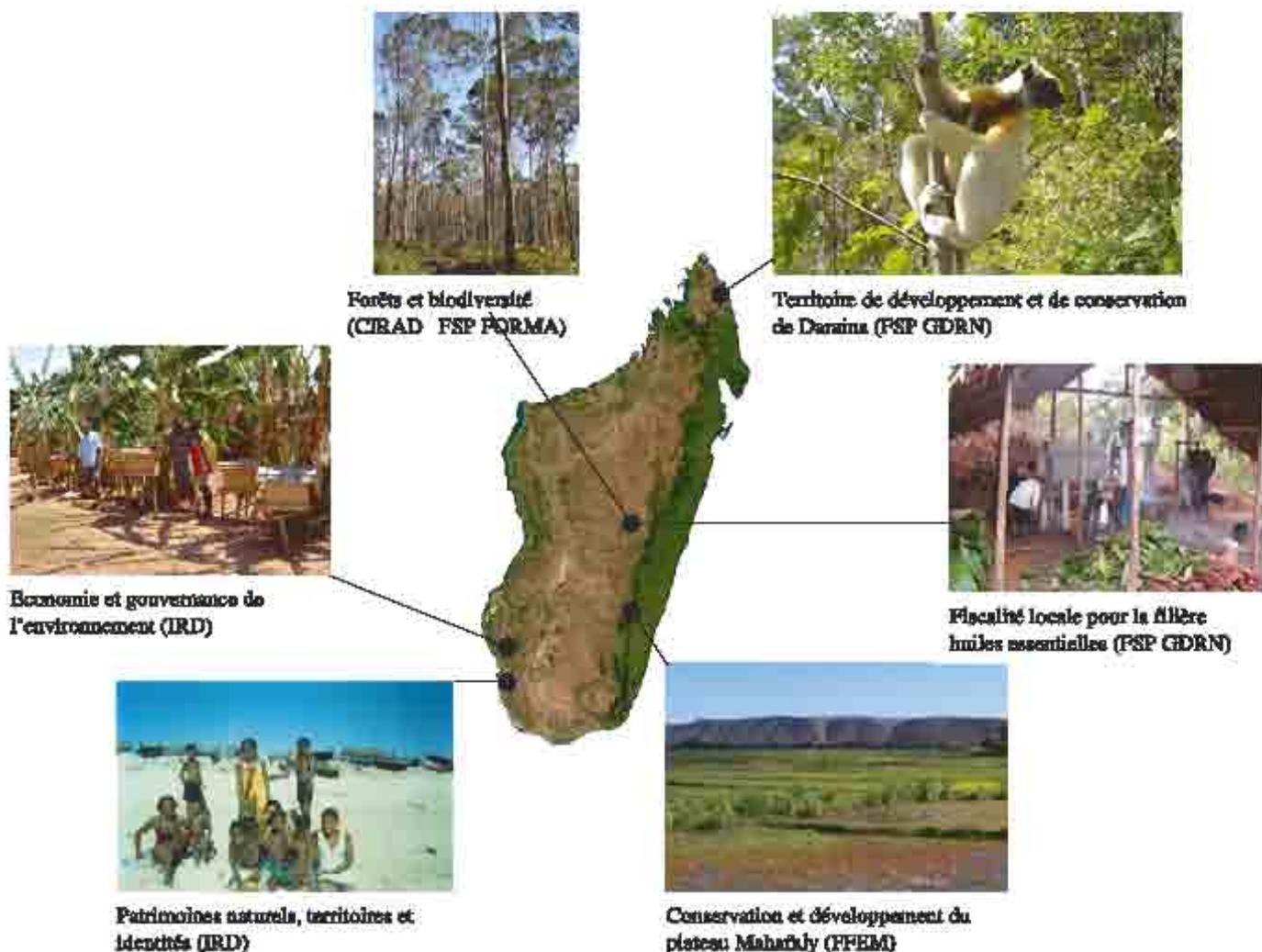
5. GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES



Avec la création des régions en 2004, le processus de décentralisation aborde une nouvelle phase à Madagascar. L'intégration de la dimension environnementale dans les politiques publiques est l'un des objectifs principaux du Programme Environnemental 3. Ce thème est au cœur des actions de la coopération franco-malgache puisqu'il fait l'objet d'un projet spécifique du Fonds de Solidarité Prioritaire.

La mise en œuvre d'une politique cohérente de gestion équitable des ressources naturelles renouvelables participe à la réduction de la pauvreté en encourageant leur valorisation et en répartissant plus équitablement les profits et les responsabilités à tous les niveaux concernés, depuis les administrations centrales jusqu'aux communautés de base. Cette volonté se traduit notamment par l'appui au processus de transfert de gestion des ressources naturelles renouvelables (loi GELOSE et ses décrets d'applications), l'insertion des problématiques environnementales dans les Plans Communaux de Développement, la réflexion sur les moyens d'intégrer l'environnement dans les dynamiques d'aménagement du territoire (au niveaux intercommunal et régional).

La mise en place de cellules environnementales dans les ministères sectoriels et les collectivités territoriales décentralisées, l'appui à l'administration forestière sur les aspects de contrôle des flux, de valorisation et de fiscalité des produits ligneux et non-ligneux, l'implantation dans quelques régions de projets pilotes (FFEM Protection et Valorisation de la Biodiversité, Territoires de Développement et de Conservation), sont autant d'activités qui contribuent à une gestion décentralisée des ressources naturelles. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le cadre de la "Vision Durban" exprimée par le Président de la République en 2003 qui prévoit de multiplier par trois la surface des Aires Protégées à Madagascar tout en participant au développement durable des territoires.



Appui au processus de Transfert de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables

Financement : FSP GDRN / FFEM Protection et Valorisation de la Biodiversité

Maître d'ouvrage : MINENVEF **Maîtres d'œuvre :** URP Forêts & Biodiversité, Programme SAHA...

- Etude sur l'évaluation et les perspectives du TGRNR dans le cadre du PE 3
- Appui technique et financier au Réseau National des Transferts de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables
- Détermination d'indicateurs économiques pour l'évaluation des transferts de gestion
- Délégation de gestion des forêts de l'Etat dans le cadre de l'écotourisme
- Mise en place de transferts de gestion axés sur la valorisation économique d'une ou de plusieurs ressources ligneuses ou non-ligneuses (régions du Menabe et d'Alaoatra - Mangora)
- Mise en œuvre d'un outil de suivi-évaluation des transferts de gestion au niveau national

Législation environnementale, contrôle décentralisé des flux et fiscalité forestière

Financement : FSP GDRN **Maître d'ouvrage :** MINENVEF

Maîtres d'œuvre : Cabinets juridiques, URP Forêts & Biodiversité, SNGF...

- Décrets d'application de la loi GELOSE (ressources halieutiques et pastorales)
- Projet de loi portant régime d'accès aux ressources génétiques et au partage équitable des bénéfices qui en découlent (CDB)
- Révision de la législation malgache sur le commerce des espèces faunistiques et floristiques menacées (CITES)
- Législation, contrôle des flux et fiscalité des produits forestiers ligneux et non ligneux (bois d'œuvre, charbon de bois, huiles essentielles, plantes aromatiques et médicinales...)
- Appui technique et financier aux circonscriptions régionales de l'environnement, des eaux et forêts (CIREEF)
- Mise en place des "Commissions forestières" au niveau régional
- Appui au fonctionnement des Fonds Forestiers Régionaux

Intégration de la dimension environnementale dans les politiques publiques

Financement : FSP GDRN

Maîtres d'ouvrage : MINENVEF/Collectivités/ARSIE

Maîtres d'œuvre : Cabinets d'études, WWF, Fanamby...

- Appui à la mise en place et au fonctionnement de la "Plateforme des Cellules Environnementales"
- Renforcement en matériel des cellules environnementales et formation des cadres des ministères sectoriels
- Implantation de cellules environnementales dans les Collectivités Territoriales Décentralisées
- Appui financier aux activités de l'ARSIE (Association du Réseau des Systèmes d'Information Environnementale)
- Mise en place de deux Systèmes d'Information Régionaux, déclinaisons locales de l'ARSIE
- Appui technique et financier à la commission "Environnement et Aménagement du Territoire" du PE 3
- Mise en place de Territoires de Développement et de Conservation (régions de Tulear, de Diégo et de Morondava) dont l'objectif principal est d'appuyer la gestion durable des ressources naturelles par l'innovation technique, l'amélioration de la gestion des espaces et leurs modalités d'exploitation et le renforcement de la concertation intercommunale.

Forêts et Biodiversité

Financement : CIRAD, FSP FORMA **Partenaires :** FOFIFA, ESSA, CIRAD

Cette Unité de Recherche en Partenariat a pour objectif de renforcer par la recherche scientifique les bases et les modalités de gestion de la biodiversité forestière en conciliant durabilité écologique, viabilité économique et équité sociale. Un des thèmes de recherche porte sur les transferts de gestion. L'unité a participé en 2004 à l'étude sur l'évaluation et les perspectives des transferts de gestion des ressources naturelles financée par le FSP GDRN.

Patrimoines Naturels, Territoires et Identités

Partenaires : Université d'Antananarivo, IRD

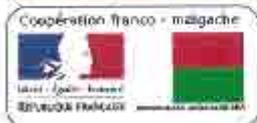
Ce programme de recherche étudie les processus de construction de territoires et de patrimoines naturels et leur efficacité sur la gestion durable de la biodiversité. Il porte en grande partie sur le thème des transferts de gestion dans diverses zones de l'île. Cette unité de recherche a aussi participé en 2004 à l'étude sur l'évaluation et les perspectives des transferts de gestion des ressources naturelles financée par le FSP GDRN.

Economie et Gouvernance de l'Environnement et des Ressources Naturelles

Partenaires : Université d'Antananarivo, IRD, CE3DM

Le programme EGER a pour objectif d'étudier les politiques environnementales et la gestion locale des ressources naturelles, notamment dans la région du Sud-Ouest. Le thème des transferts de gestion représente une des activités principales de recherche. Cette équipe a participé en 2005 au projet INTRAG sur la détermination d'indicateurs économiques pour l'évaluation des transferts de gestion des ressources naturelles financée par le FSP GDRN.

6. CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE



Madagascar, avec un taux d'endémisme supérieur à 80%, est l'un des points chauds de la biodiversité mondiale. Face à une pression démographique en augmentation et à la dégradation accrue de l'environnement, la protection de la faune et de la flore malgache sont au cœur des préoccupations actuelles.

L'enjeu est d'arriver à concilier le développement économique et social des habitants de la grande Ile avec la conservation de la biodiversité. Aujourd'hui, les principaux outils de conservation de la biodiversité sont les 47 Parcs et Réserves nationaux gérés par l'ANGAP. Un des objectifs du PE3 est d'intégrer les populations locales dans la gestion de ces aires protégées et de les faire bénéficier des retombées économiques. L'enjeu est d'autant plus important que le gouvernement a annoncé en 2003 son intention d'augmenter le nombre de zones protégées jusqu'à atteindre une surface de 6 millions d'hectares. En outre, la nature unique de Madagascar est un atout essentiel pour la promotion du tourisme qui est un des secteurs majeurs pour le développement économique de l'Ile.



Projet bioculturel d'Antrema (FFEM)



Observation des cétacés (FSP Tourisme)



Réserve marine pilote d'Andavadoaka (FSP GDRN)



Conservation et développement du plateau Mahafaly (FFEM)



1. Fondation pour les aires protégées et la biodiversité (FFEM/AFD)
2. Appui à la mise en œuvre du plan d'action national CITES (FSP GDRN)

Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les activités et résultats suivants:

1.3.2 Le maintien de la biodiversité et des processus écologiques est assuré dans les aires protégées et les sites de conservation

a. assurer le suivi écologique	b. assurer la surveillance et le contrôle	c. mettre en place des infrastructures de conservation
d. développer la recherche	e. développer les comités régionaux d'orientation	
f. appuyer la création des Aires Protégées Agréées		

Fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar

Financement : AFD/FFEM

Partenaire : ANGAP

Pour assurer la pérennité du financement des actions environnementales à Madagascar et en particulier celui des aires protégées gérées par l'ANGAP, les participants du Plan National d'Action Environnementale ont décidé de créer une fondation. L'AFD et le FFEM contribuent à ce fonds, dont le capital une fois placé générera des intérêts qui permettront le financement des activités. Ces dernières concerneront en priorité la protection et la valorisation des sites existants mais aussi l'extension et la création d'aires protégées pour répondre à la vision Durban qui vise le triplement des surfaces protégées d'ici 2008. Ce fonds pourra ainsi servir pour des activités de conservation, de recherche sur la biodiversité, promotion de l'écotourisme et d'éducation environnementale.

Conservation et développement du plateau calcaire Mahafaly

Financement : FFEM **Maîtrise d'ouvrage :** MINENVEF **Maîtrise d'œuvre :** WWF **Partenaire :** ANGAP

Ce projet du WWF porte sur une grande zone de forêt primaire. Bien que faiblement peuplé, ce plateau est soumis à la pression démographique des zones environnantes qui se traduit par des besoins croissants en produits forestiers et l'expansion de l'agriculture itinérante et de l'élevage. L'un des cinq volets de ce programme concerne la promotion de l'écotourisme. Cette activité effectuée en partenariat avec les opérateurs touristiques et l'ANGAP a pour objectif d'impliquer les populations locales dans la valorisation durable de leur patrimoine naturel et culturel. Dans ce cadre, le projet vient en appui au développement et à la gestion du Parc National de Tsimanampetsotsa.

Projet Pilote Bioculturel d'Antrema

Financement : FFEM

Partenaires : MNHN de Paris

L'objectif global de ce projet est de conserver un écosystème exceptionnel en valorisant une culture traditionnelle dont les effets sont positifs pour la préservation de l'environnement. Il s'agit de la première Station Forestière à Usages Multiples (SFUM). Cette forme d'aire protégée permet de proposer aux populations locales de devenir les véritables acteurs de la conservation en s'appuyant sur la mise en œuvre simultanée d'actions de développement et de mesures de protection des milieux. La Station abrite une des dernières forêts sèches sur dunes de la Grande Ile, des mangroves de grande hauteur où coexistent plusieurs espèces de palétuviers, ainsi qu'une vaste zone de savane. La valeur faunistique est exceptionnelle en particulier pour les lémuriniens car le site représente un des derniers refuges du Propitèque couronné (Sifaka).

Création d'un réseau d'aires marines protégées dans l'océan indien occidental

Financement : FFEM

Partenaires : WWF, ANGAP, COI

L'objectif est de contribuer au maintien de la biodiversité et des ressources marines et côtières de l'éco-région. Il s'agit d'une initiative de la Commission de l'Océan Indien (COI), appuyée par le WWF et Conservation International. Ce projet est centré sur la conservation de la biodiversité marine et côtière, la protection des habitats essentiels (récifs coralliens, écosystèmes côtiers les plus riches, mangroves, herbiers) et sur les espèces phares de la région. L'accent est également mis sur la désignation de sites d'intérêt mondial, au titre des conventions telles que Ramsar, Patrimoine mondial, et Réserve de la Biosphère, ainsi que sur une mise en réseau des aires marines protégées par la relance d'une dynamique d'échanges entre leurs gestionnaires.

Mise en place d'une réserve marine pilote à Andavadoaka

Financement : FSP GDRN

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Maîtrise d'œuvre : WCS

La mise en place de nouveaux parcs marins via des sites de conservation marins est en cours dans le cadre de la 'Vision Durban'. Le but du projet est de tester et de démontrer les bénéfices des réserves marines à Madagascar en matière de pêche durable, de conservation de la biodiversité et d'écotourisme. Un des outils les plus reconnus pour l'aménagement durable des pêcheries et la conservation de la biodiversité est la réserve marine, ou 'no-take zone'. Les aires marines protégées (AMP) soutiennent le potentiel de pêche par le biais de « l'effet de réserve » et aident les récifs coralliens à mieux résister à d'autres stress tels que la sédimentation et le blanchissement des coraux.

Connaissance, observation et conservation des mammifères marins

Financement : FSP Tourisme

Maîtrise d'œuvre : Megaptera

L'association Megaptera a pour objectif le développement d'un écotourisme baleinier durable comme alternative économique à la reprise de la chasse à la baleine. Les objectifs sont l'étude, l'observation et le suivi des populations de baleines, la sensibilisation et la formation des touristes et des populations locales à leur conservation, et la promotion d'un whale-watching durable selon un code de bonne conduite respectueux des cétacés et de leur environnement.

Site web : www.megaptera-oi.org

Projets d'appui à la conservation de la biodiversité

Financement : FSP GDRN

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Partenaires : Autorités scientifiques CITES, ONG

- Révision de la législation sur la chasse, la pêche et la protection de la faune
- Appui à la mise en œuvre du plan d'action national « CITES »

7. AGRICULTURE ECOLOGIQUE

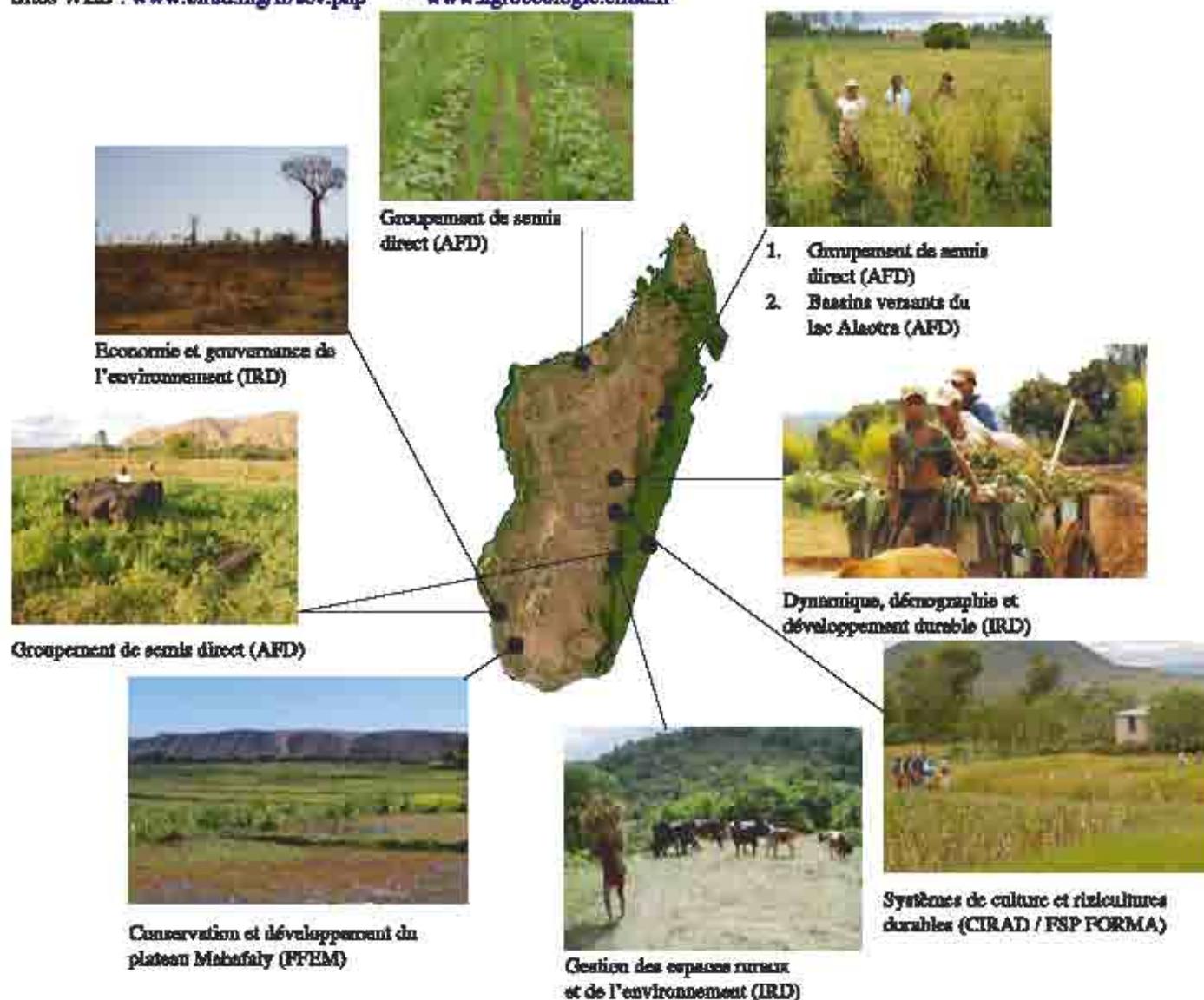


L'agriculture et en particulier la riziculture représente pour Madagascar une activité essentielle qui doit répondre à court terme et de manière durable aux besoins de la croissance démographique.

La défriche-brûlis (tavy) et la riziculture pluviale sur les collines (tanety) menace l'environnement. Ce type d'agriculture ne permet pas de concilier les objectifs de durabilité et de production si elle est conduite de manière traditionnelle sur labour, du fait de la fragilité de l'écosystème.

De nouvelles techniques permettant à l'agriculture de répondre aux besoins alimentaires de la population tout en respectant l'environnement doivent être développées. La Coopération Française intervient principalement dans le domaine de l'agro-écologie avec la mise au point et la diffusion de techniques de semis direct sur couverture végétale. Dans ces systèmes, le sol n'est jamais travaillé et une couverture morte ou vivante est maintenue en permanence.

Sites WEB : www.cirad.mg/fr/scv.php - www.agroecologie.cirad.fr



Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les résultats et activités suivants:

1.1.2 Des alternatives de développement durable sont mises en œuvre

a. améliorer la gestion des aires défrichées

b. appuyer le transfert de gestion des aires de parcours

c. promouvoir l'utilisation durable des eaux et des sols

d. mettre en œuvre des activités alternatives dans les zones d'intervention

Diffusion des techniques agro-écologiques

Financement : AFD

Maître d'ouvrage : MAEP

Maîtrise d'œuvre : Groupement de Semis Direct de Madagascar (GSDM) **Partenariat :** CIRAD, ONG

Le GSDM a pour objectif la mise au point et la promotion des techniques d'agro-écologie (semis direct sur couverture végétale permanente). La diffusion sur le terrain est assurée par des opérateurs membres du GSDM (TAFa, BRL, ANAE, FAFIALA, AVSF,...). Le projet travaille dans différentes zones de Madagascar : Tuléar, Manakara, Antsirabe, Lac Alaotra, Mahajunga et Ivora.

Les avantages du semis direct sur couverture végétale sont d'ordres technique, environnemental et socio-économique :

- Performances techniques : protection du sol contre l'érosion, développement de l'activité biologique, contrôle des adventices, accroissement du taux de matières organiques,....
- Considérations environnementales : protection des sols contre l'érosion, régénération de la fertilité des sols, réduction de l'agriculture itinérante et de la déforestation, réduction de la consommation d'eau, efficacité accrue des engrais, récupération des sols marginaux,...
- Aspects sociaux et économiques : réduction des temps de travaux et de leur pénibilité, optimisation de l'organisation du travail, meilleure efficacité des intrants et protection des terres qui permet leur valorisation sur le long terme

Bassins versants du Lac Alaotra

Financement : AFD

Maître d'ouvrage : MAEP

Maîtrise d'œuvre : CIRAD

Partenariat : GSDM, VSF, TAFa

La région du lac Alaotra est l'une des plus grandes zones rizicoles avec plus de 80 000 ha de rizières. Cette plaine est menacée par l'érosion due à l'expansion de l'agriculture associée à des pratiques culturales et pastorales particulièrement érosives sur les sols fragiles. Les autres préoccupations majeures sont la stagnation de la production rizicole et la maintenance des infrastructures hydrauliques. L'objectif de ce projet est d'accroître et de sécuriser le revenu des agriculteurs tout en préservant cet environnement fragile. Dans cet optique le projet travaille sur la diffusion de techniques agro-écologiques et la lutte contre l'érosion, la gestion durable des aires de parcours au moyen de transferts de gestion, et l'amélioration des cultures fourragères

Conservation et développement du plateau calcaire Mahafaly

Financement : FFEM

Maître d'ouvrage : MINENVEF

Maîtrise d'œuvre : WWF

Le plateau calcaire Mahafaly constitue l'un des derniers grands blocs de forêt primaire sèche de Madagascar. Bien que faiblement peuplée, cette région est soumise à la pression démographique des zones environnantes qui se traduit par des besoins croissants en produits forestiers et par l'expansion de l'agriculture itinérante et de l'élevage. L'un des cinq volets de ce programme concerne l'intensification des systèmes de cultures sur les espaces déjà défrichés avec la diffusion des techniques de semis direct sur couverture végétale et la création d'un label vert pour la culture du maïs.

Economie et Gouvernance de l'Environnement et des Ressources Naturelles

Partenaires: Université d'Antananarivo (CE3DM), IRD

Le programme EGER a pour objectif d'étudier les politiques environnementales et la gestion locale des ressources naturelles dans la région du Sud-Ouest. Un des thèmes de recherche concerne notamment les options de remise en culture des terres abandonnées.

Dynamique, Démographie et Développement Durable dans les Hautes Terres

Partenaires: ESSA, ICM, CNRE, IRD

Le programme 4D localisé sur les Hauts Plateaux a pour but de comprendre les interactions entre les stratégies des individus et des communautés et les modes d'exploitation des ressources naturelles. Un des thèmes de ce programme concerne l'analyse des pratiques culturales et des modes d'exploitation. Il s'intéresse en particulier aux conséquences de la dégradation de l'environnement sur les activités agricoles.

Gestion des Espaces Ruraux et de l'Environnement à Madagascar

Partenaires: CNRE, FOFIFA, Universités d'Antananarivo et de Fianarantsoa, IRD

Le programme GEREM porte sur l'analyse des interrelations entre les pratiques d'exploitation et la dynamique des milieux forestiers et en particulier la compréhension des processus de déforestation, au niveau du corridor de Fianarantsoa. L'objectif est de faire converger les approches agronomiques, écologiques et en sciences humaines. Un des thèmes de recherche concerne l'étude des systèmes d'exploitation dans une problématique d'aménagement d'une agriculture durable sans disparition de la forêt.

Systèmes de Culture et Rizicultures Durables

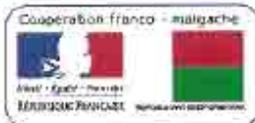
Financement : CIRAD, FSP FORMA

Partenaires : FOFIFA, CIRAD

L'enjeu de développement majeur de cette unité est l'augmentation durable de la production rizicole par l'amélioration de la productivité et de la durabilité technique et socio-économique des systèmes de culture. Elle s'appuie dans sa démarche sur un projet de développement de création-diffusion des systèmes de culture pluviale privilégiant les techniques de semis direct sur couverture végétale. L'URP SCRID a vocation à intervenir à terme dans toutes les zones de riziculture à Madagascar.



8. GESTION DURABLE DE LA PÊCHE



La pêche est un secteur économique essentiel dont la ressource doit être gérée rationnellement pour éviter un appauvrissement des stocks. La filière la plus importante concerne les crevettes avec une dizaine de milliers de tonnes exportées chaque année.

La Coopération Française soutient l'organisation de la filière au travers du Groupement des Aquaculteurs et Pêcheurs de Crevettes de Madagascar (GAPCM) qui réunit aussi bien la pêche artisanale que la pêche industrielle. Une autre problématique concerne les récifs coralliens et les pêcheries associées qui sont menacés par trois facteurs principaux : l'intensification de la pêche traditionnelle, l'hyper-sédimentation venant de l'érosion des terres et le réchauffement des eaux de surface. L'enjeu est le développement d'une pêche durable qui permette aussi la conservation et la valorisation de la biodiversité par l'écotourisme.

Cette fiche thématique présente les projets traitant, au moins pour une partie de leurs activités, de l'exploitation durable des ressources maritimes par la pêche.



Gestion durable la ressource crevettière (AFD/FFEM)



Gestion durable la ressource crevettière (AFD/FFEM)



Réserve marine pilote d'Andavadoaka (FSP GDRN)



Gestion durable la ressource crevettière (AFD/FFEM)



Patrimoines naturels, territoriaux et identifiés (IRD)



Appui à la mise en œuvre du plan d'action national CITES (FSP GDRN)

Ce thème s'inscrit dans le cadre logique du Programme Environnemental 3, sous les résultats et activités suivants:

- 1.4.1 le développement durable de la zone côtière et marine est assuré
- 1.4.2 les ressources côtières et marines sont valorisées et gérées de façon durable
- 1.4.3 la biodiversité et la fonction écologique des écosystèmes marins et côtiers sont maintenues
- 1.4.4 la prévention et la réduction des pollutions et des dégradations en zone côtière et marine sont initiées

Gestion durable de la ressource crevette à Madagascar

Financement : AFD/FFEM **Maître d'ouvrage :** MAEP

Maîtrise d'œuvre : GAPCM **Partenaires :** IRD, WWF

Ce projet a pour objectif d'appuyer la poursuite de la mise en œuvre d'un système de gestion durable et raisonnée de la pêche malgache tant sur les aspects économiques, biologiques et environnementaux que sociaux. Il est constitué de cinq composantes principales dont trois ont un lien direct avec l'environnement :

- La mise en place de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) : cette composante a pour objectif d'initier un processus de concertation entre les acteurs débouchant sur une contractualisation des pratiques de pêche, de conservation et de commercialisation des produits. Le projet établira trois zones pilotes : l'une dans la baie d'Ambaro, la seconde dans la région de Morondava et la dernière sur la Côte Est (Baie d'Antongil).
- L'appui au PNRC (voir l'encadré « programmes de recherche »)
- Le soutien aux actions de protection de l'environnement: en perspective du renforcement des exigences environnementales des consommateurs des marchés occidentaux ciblés par les industriels, le GAPCM souhaite étudier toutes les possibilités de réduire la pression sur l'environnement marin ou sa dégradation. Dans ce cadre une filière de stockage et de recyclage des huiles usagées doit être créée. Le projet teste aussi la mise en place de chaluts sélectifs pour diminuer les rejets de poissons d'accompagnement. Un dispositif complémentaire appelé Turtle Excluding Device (cf. photos) composé d'une grille métallique disposée en oblique à l'intérieur du chalut permet de capturer les poissons tout en évitant la prise de tortues.



Mise en place d'une réserve marine pilote à Andavadoaka

Financement : FSP GDRN **Maîtrise d'œuvre :** WCS

La mise en place de nouveaux parcs marins via des sites de conservation marins est en cours dans le cadre de la 'Vision Durban'. Le but du projet est de tester et de démontrer les bénéfices des réserves marines à Madagascar en matière de pêche durable, de conservation de la biodiversité et d'écotourisme. Un des outils les plus reconnus pour l'aménagement durable des pêcheries et la conservation de la biodiversité est la réserve marine, ou 'no-take zone'. Les aires marines protégées (AMP) soutiennent le potentiel de pêche par le biais de « l'effet de réserve » et aident les récifs coralliens à mieux résister à d'autres stress tels que la sédimentation et le blanchissement des coraux.

Projets d'appui à la gestion durable de la pêche

Financement : FSP GDRN **Maître d'ouvrage :** MINENVEF

Partenaires: Autorités scientifiques CITES, ONG

- Révision de la législation sur la chasse, la pêche et la protection de la faune
- Appui à la mise en œuvre du plan d'action national « CITES »

Patrimoines Naturels, Territoires et Identités

Partenaires : Université d'Antananarivo, IRD

Ce programme de recherche étudie les processus de construction de territoires et de patrimoines naturels et leur efficacité sur la gestion durable de la biodiversité. Localisé principalement dans le Sud-Ouest de Madagascar, les activités de recherche portent entre autres sur la valorisation des ressources naturelles du littoral dans la région de Tuléar et du récif corallien par les pêcheurs Vezo en particulier. Les transferts de gestion (Gelose) pour l'exploitation des ressources marines telles que la langouste ont été étudiés.

Programme National de Recherche Crevette

Financement : AFD/FFEM **Maître d'ouvrage :** MAEP

Partenaires : GAPCM, IRD

Le PNRC regroupe des scientifiques malgaches et français. L'objectif de ce programme est de fournir des informations utiles et pertinentes pour optimiser l'effort de pêche et la pêche en vue d'assurer une gestion durable de la ressource crevette. Le GAPCM appuie cette institution pour la poursuite de la recherche sur le suivi des stocks.